

JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE

MARDI 19 MARS 2019



PSYCHOLOGUES

Il est urgent de se mobiliser pour dénoncer le danger de la paramédicalisation que le projet de Loi Santé veut généraliser à l'instar des expérimentations de la CNAM qui soumettent le travail des psychologues à une prescription médicale.

Reconnaissance des soins psychologiques par la sécurité sociale

Accès direct aux psychologues pour la population

Diminution de la durée du déroulement de carrière

Augmentation des salaires

Respect du statut

Recrutement statutaire

Respect des fonctions

Suppression de l'évaluation individuelle

Présence des services publics dans tous les territoires

Développer des structures de proximité

Retraite avec un taux de remplacement à 75%

